

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 2 octobre 2018
à 19 h 15**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 3535, rue Saint-Denis (ITHQ), le mardi 2 octobre 2018, à 19 h 15, et portant sur le PTI 2019, 2020 et 2021

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2018 et portant sur le PTI 2019, 2020 et 2021.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe - 1183945031

Adoption de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2019, 2020 et 2021.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Claude GROULX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mardi 25 septembre 2018



Dossier # : 1183945031

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2019, 2020 et 2021.

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe, il est recommandé :

1. D'approuver la liste de projets jointe au sommaire décisionnel qui constitue le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement prévus pour ces projets en 2019, 2020 et 2021;
2. De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 144.5 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), au comité exécutif;
3. D'autoriser le lancement des appels d'offres pour lesdits projets.

Signé par Guy OUELLET **Le** 2018-09-25 16:07

Signataire : Guy OUELLET

Directeur par intérim - Direction de l'arrondissement et des travaux publics
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des
travaux publics

IDENTIFICATION

Dossier # :1183945031

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2019, 2020 et 2021.

CONTENU

CONTEXTE

Au chapitre de ses dépenses d'immobilisations, l'arrondissement a reçu une dotation de la Ville de 18 085 000 \$ pour les années 2019-2020-2021.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

N/A

DESCRIPTION

On demande au Conseil d'arrondissement d'approuver la planification des dépenses d'immobilisations de l'arrondissement de 8 695 000 \$ pour 2019, 4 695 000 \$ pour 2020 et 4 695 000 \$ pour 2021. L'arrondissement réalisera au total plus de 8 695 000 \$ de projets d'investissement en 2019, détaillés par programme, par projet et par source de financement au tableau en pièce jointe.
 Les prévisions de dépenses indiquées sont les dépenses nettes.

La planification 2019 au montant de 10 045 000 \$ se répartit ainsi :

	(000 \$)
Programme de réaménagement de parcs	1 000 \$
Programme de réaménagement des infrastructures	7 686 \$
Programme de réfection routière	1 200 \$
Programme de protection des bâtiments	<u>159 \$</u>
Programmation totale :	10 045 \$
Sources de financement :	
Revenus reportés - Parcs et terrains de jeux	-1 000 \$
Subventions au comptant	<u>-350 \$</u>
Budget 2018 :	8 695 \$

JUSTIFICATION

L'approbation de la programmation par le conseil d'arrondissement est requise pour la poursuite des projets et le lancement d'appels d'offres.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Enveloppe fixée par le Conseil municipal.

Depuis l'adoption du PTI 2015-2017, il a été établi par le Comité exécutif qu'il n'y avait pas de surprogrammation possible.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le PTI 2019-2021 sera adopté à la séance extraordinaire du conseil du 2 octobre 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

En conformité avec la Charte de la Ville de Montréal, à l'article 144.5 ainsi qu'avec les directives budgétaires.

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratif.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kalina RYKOWSKA
conseiller(ere) budgetaire

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-09-13

Marie DESHARNAIS
c/d ress. financières et matérielles

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Stéphane CLOUTIER
Directeur des services administratifs_ des
relations avec les citoyens_ des communications
et du greffe